

Première approche de maison de Preuilley-la-Ville

Pour **Pierre qui roule**

La maison de Preuilley-la-Ville est une maison rurale ancienne d'apparence simple qui mérite conservation de par sa rareté et de par son évolution caractéristique visible sur un grand nombre de maisons en campagne ; sa taille et son état délabré lui confèrent une authenticité et une lisibilité parfaite. De par les modifications visibles et les incohérences des marques de charpente et en comparaison avec d'autres bâtiments déjà vus, il est possible d'établir un scénario d'évolution probable marqué par des progrès techniques suivant l'évolution conjointe du progrès agricole depuis le Moyen Âge.

Phase 1 : construction d'une maison bloc à terre, composée d'une longue pièce abritant hommes et bétail séparés par une simple clôture de bois ; un foyer pouvait exister à l'ouest pour la cuisine mais insuffisant pour imaginer une notion de chauffage, le bétail assurant en hiver la production de chaleur. Le grenier (fonctions variées) existe mais n'a sûrement pas la capacité à soutenir le grain que l'on attribue à notre époque. Hommes et animaux rentrent par des portes différentes. Une toiture soutenue par une charpente s'organise autour de trois fermes de charpente ; les solives sont toutes perpendiculaires aux murs gouttereaux.

Phase 2 : remplacement de la clôture de bois par un mur de refend avec conservation d'une porte de communication interne. C'est la première évolution majeure qui a dû permettre déjà une première révolution de l'habitation à proprement parler avec la séparation des animaux. Cette étape n'a pu être franchie que par un approvisionnement suffisant en combustible (fagots de trogne, vigne ?) pour les besoins de cuisine, pain et besoin de chauffage en période rigoureuse. Cette évolution a, peut-être, permis l'utilisation de véritables lits en plus des coffres déjà en usage. Des aménagements ou modifications ont déjà pu avoir lieu pour rationaliser le foyer et la cheminée.

Phase 3

C'est la première restructuration et reconstruction du bâtiment. Elle est probablement justifiée par la fatigue du pignon ouest portant le lourd conduit de cheminé en moellons et le fléchissement des solives supportant le poids du grain de façon inappropriée (fréquent). D'autre part, sa proximité avec le chemin a sûrement conduit à la reconstruction partielle du volume en supprimant la moitié de la pièce d'habitation d'origine provoquant ainsi la reconstruction des deux pignons en plaçant les éléments de la cheminée primitive dans le pignon est, avec accès au grenier. L'autre élément qui va caractériser cette reconstruction, c'est l'adoption du solivage à la française en réutilisant les solives dans l'autre sens, mais provoquant aussi l'élévation des murs d'environ soixante centimètres. Une solive d'origine qui est très probablement aussi un entrain de ferme est restée dans le mur de refend et peut servir maintenant de témoin sur les éléments d'origine. Cette élévation a également obligé la dépose de l'ensemble de la toiture et a conduit au réemploi de ses bois avec une nouvelle organisation des forces autour des sablières. Les choix techniques ont été orientés sur le rehaussement des sablières et murets au-dessus du plancher dans le but de tenir à présent le grain déversé en vrac sur un plancher composé de torchis clayonnage. La diminution de la longueur du bâtiment a justifié la mise en place d'une charpente à deux fermes. Pourtant si ces choix semblent conformes aux besoins (augmentation de la capacité de stockage des grains et suppression des animaux), des désordres sont apparus dans le temps suite aux choix techniques : le mur nord, à défaut de fondations et de structure compacte,

s'écrase sous le poids de la poutre maîtresse (pièce est) ; de plus, les vieilles solives réemployées ne s'articulent pas sur la poutre maîtresse et provoquent la rupture du chevêtre de la cheminée. Les arbalétriers de trop faible section ne garantissent pas le maintien des sablières et provoquent l'écartement des murs gouttereaux et l'ouverture du plancher censé tenir le grain, Enfin la cheminée (pièce est) semble appartenir à cette 3^{ème} phase ou légèrement postérieure.

La datation semble difficile à aborder puisque qu'il n'existe aucune référence pour ce type de petites maisons et parce que leur simplicité a sûrement été gage de longévité. Le réemploi des matériaux contribue également à la pérennisation des structures. Toutefois, on peut facilement avancer une construction de cette maison entre le 14^{ème} et le 16^{ème} siècle et sa reconstruction vers le 18^{ème} siècle.

Benoît Huyghe
13/11/2014